

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de l'Association des Gestionnaires des Établissements de Santé et de Services sociaux de la région 01 - Bas-Saint-Laurent, tenue le 5 septembre 2019, 14h00, au restaurant *Central Café*, 31 rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H4.**

**Sont présents :** M. Patrick Legoupil, président  
Mme Nancy Bourgoïn, VP aux relations de travail  
M. Michel Hounzell, trésorier  
M. Patrice Labrosse, secrétaire  
Mme Isabelle Lévesque, directrice  
Mme Julie Gagnon, directrice (quittée à 15h40)  
Mme Michèle Soucy, directrice (arrivée à 14h35)  
Mme Marie-Claude Gagnon, directrice  
M. François Dubé, directeur  
M. Cyr Dumas, représentant des retraités

**Sont absents :** Mme Julie Ouellet, VP au développement des compétences  
Mme Isabelle Martel, VP à l'accueil et aux communications  
Mme Nancy Levesque, directrice

**Invitée :** Mme Annie Charest, conseillère au développement associatif et professionnel de l'AGESSS

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum (20%)**

Patrick Legoupil, président, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte. Le quorum est constaté. La réunion débute à 14h15.

**2. Allocations de dépenses (frais de déplacement à 0.54\$/km)**

Michel Hounzell, trésorier, distribue les formulaires pour remboursement des dépenses et chaque membre complète le sien.

### **3. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour**

Patrick Legoupil procède à la lecture de l'ordre du jour proposé. Aucun point n'est ajouté au Varia.

**2019-09-05-01** Il est proposé par Julie Gagnon et secondé par Michel Hounzell d'adopter l'ordre du jour. Adopté.

### **4. Accueil d'Annie Charest – Invitée du siège social AGESSS**

Nous accueillons madame Annie Charest qui agit à titre de conseillère au développement associatif et professionnel au sein du siège social de l'AGESSS. Un de ses mandats est d'assurer du soutien aux élus, raison pour laquelle elle a décidé d'effectuer une tournée provinciale afin de participer aux différents comités exécutifs dans chaque région.

Madame Charest nous mentionne qu'au siège social, les personnes suivantes sont attirées à notre région et que nous pouvons nous y référer en tout temps :

- Émilie Marcil, agente en relations de travail
- Jean-Philippe Brunette, conseiller juridique

Madame Charest nous entretient sur divers volets qui touchent notre rôle à titre de comité exécutif soient :

- **Vie associative** : important de faire vivre notre association et d'organiser des activités afin de rassembler et informer nos membres. Nous nous considérons comme étant assez proactifs envers nos membres.
- **Mandat des membres** : il peut s'avérer judicieux d'obtenir des mandats clairs des membres lors de l'AGA afin de planifier le travail à faire pour l'année qui suit.
- **Calendrier de rencontres fixes** : une technique rapide et productive nous est montrée par Mme Charest afin de concevoir un calendrier annuel de rencontres qui inclue les comités exécutifs, l'assemblée générale annuelle et les rencontres avec l'employeur selon divers comités. En l'espace de 10 minutes, nous réussissons à établir un calendrier pour la demi-année qui reste. Il suffit de déterminer la date de l'AGA et d'y aller à rebours.
- **Relation avec la direction** : il est important de développer et/ou de préserver de bonnes relations avec la direction. Il s'agissait d'un enjeu pour notre CE en 2017 et cela le demeure toujours aujourd'hui. Des rencontres ont eu lieu avec la direction, mais on sent que ce n'est pas évident d'arrimer les agendas. Bien souvent, lorsque la PDG est présente, on sent plus d'ouverture et l'aspect décisionnel est davantage présent.

- **PLG (Politiques locales de gestion)** : il s'agit de notre mandat prioritaire présentement. Nous en sommes à la toute fin du processus puisqu'il ne reste que deux (2) politiques à adopter. Nous sommes en attente de la direction à ce niveau. Madame Charest nous mentionne que nous pouvons avoir le support du siège social et ainsi faire valider nos PLG lorsqu'elles sont en élaboration, et ce, avant qu'elles ne soient adoptées. En effet, nous pouvons expédier le tout à l'agente en relations de travail attirée à notre région (Émilie Marcil).
- **Développement des compétences** : même si la vice-présidente au développement des compétences est absente de la rencontre, Mme Charest nous mentionne être bien informée de la situation puisqu'elle siège sur le comité provincial. Elle indique que le programme de relève des cadres intermédiaires est bien en place dans notre CISSS et que le dossier est bien suivi par Mme Julie Ouellet.
- **Statistiques** : Mme Charest nous informe que 75% des appels des membres en provenance du Bas-Saint-Laurent sont en lien avec la rémunération. Elle indique également qu'il y a eu une augmentation du nombre de plaintes en harcèlement psychologique et que l'équipe du développement organisationnel de notre CISSS a démontré une belle préoccupation dans la réintégration des gestionnaires. Concernant ces faits, nous mentionnons que ce n'est pas exactement notre lecture de la situation, surtout par rapport aux événements qui ont fait en sorte que des gestionnaires ont été attaqués publiquement par les instances syndicales et que nous interrogeons le support réel de l'employeur dans ces situations. Nous demandons également à Mme Charest si c'était possible d'obtenir ces mêmes statistiques, mais pour chacun des autres CISSS/CIUSSS afin de pouvoir se comparer. Madame Charest a mentionné qu'elle regarderait ce qu'elle peut faire.

## **5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 mai 2019**

Patrick Legoupil procède à la lecture partielle du compte-rendu de la rencontre du 16 mai 2019.

**2019-09-05-02** Il est proposé par Nancy Bourgoïn et secondé par François Dubé d'adopter le compte-rendu du 16 mai 2019. Adopté.

## **6. Suivi du procès-verbal du 16 mai 2019**

Patrick Legoupil procède à la lecture partielle du compte-rendu de la rencontre du 16 mai 2019 et fait le suivi sommaire de certains points. Plusieurs de ces points font partie de l'ordre du jour de la présente rencontre.

- Point 13.2 : Une rencontre téléphonique avec la DRHCAJ a eu lieu à la fin juin dernier afin de discuter des moyens mis à la disposition de notre association et des membres afin d'alerter en cas de besoin et de soutenir les

gestionnaires lorsque ceux-ci sont visés publiquement et tenter de restreindre le plus que possible les dommages collatéraux.

## **7. Rapport du trésorier**

Michel Hounzell nous livre le rapport financier de manière verbale. Celui-ci indique que le solde en banque au 31 août 2019 est de 18 686,74\$. Le solde au livre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 11 584,69\$, les produits s'élèvent à 12 561,12\$, les charges s'élèvent à 5459,07\$. Les frais du colloque 2019 sont inscrits dans les charges, mais nous seront remboursés par le provincial.

**2019-09-05-03** Il est proposé par Patrice Labrosse et secondé par Julie Gagnon d'adopter le rapport du trésorier. Adopté.

## **8. Rapport de la représentante du CRDPE**

Julie Ouellet étant absente, le point est reporté à la prochaine rencontre.

## **9. Rapport du vice-président provincial – CE provincial du 24 août 2019**

François Dubé mentionne les éléments suivants :

- Des ententes ont été signées avec le MSSS concernant le système de classification et tant les organisations que les associations de gestionnaires sont en attente de l'outil d'appariement des classes salariales existantes avec les nouvelles classes.
- Le 6 novembre 2019 est la date d'audition à la Cour d'appel suite à la contestation du MSSS de la décision initiale. Il y a toujours des probabilités qu'une proposition de règlement de la part du MSSS soit reçue avant la date d'audition puisque le gouvernement avait provisionné de l'argent dans ce dossier.
- L'appréciation de la PDG a été effectuée et sans entrer dans les détails, c'est positif.
- Une assemblée générale spéciale aura lieu le 24 janvier 2020, à Victoriaville à l'Hôtel Le Victorin, au cours de laquelle les membres devront voter pour adopter la modification des statuts et règlements (et une partie de la gouvernance) pour faire en sorte que ceux-ci soient mieux adaptés à la nouvelle réalité. Quatre mesures ont été retenues par l'assemblée à l'automne 2018 : **1.** Séparation des fonctions de PDG en deux (2) postes distincts de président et de directeur général, **2.** Diminution du nombre de membres sur le CA (18-19 à 11 dont trois représentants proviendront obligatoirement de l'une des cinq régions éloignées), **3.** Abolition du comité exécutif provincial et **4.** Création de nouveaux sous-comités du CA (dont comité des ressources humaines et comité de gouvernance).

- Le nombre de membres est en hausse pour la première fois depuis les 6 dernières années;

## **10. Rapport du président**

Patrick Legoupil, président, mentionne ceci :

- La prochaine rencontre de la table des présidents se tiendra le 26 septembre 2019 en PM à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, soit la veille du colloque.
- Le 8 juillet dernier, une conférence téléphonique a eu lieu alors que Patrick était en vacances, aucun suivi de cette rencontre.

## **11. Suivi statutaire**

**11.1 : Comité d'arrimage AGESSS-CISSS** : Il n'y a pas de date de rencontre pour le moment, la direction souhaite que nous lui fassions parvenir des propositions de dates, ce que nous ferons.

**11.2 : Comité RH** : Un nouveau comité est formé suite à la nomination de Nancy Bourgoin au poste de vice-présidente aux relations de travail. Ce comité sera formé de Nancy Bourgoin, Isabelle Lévesque et Michel Hounzell. Il sera appelé à rencontrer la direction lors de situations en lien avec les ressources humaines et/ou les relations de travail.

**11.3 : Programme d'accueil des nouveaux cadres et retraités** : Cyr Dumas poursuit ses communications avec les nouveaux retraités et Julie Gagnon poursuit l'envoi d'un courriel de bienvenue aux nouveaux membres. Les membres du CE ont également à leur disposition des cadeaux de bienvenue à l'effigie de l'AGESSS pour remettre aux nouveaux membres et ainsi créer un premier contact personnalisé.

Voici la liste des nouveaux gestionnaires ainsi que l'indication du membre qui effectuera le premier contact personnalisé avec remise d'articles promotionnels :

- |                       |                                   |
|-----------------------|-----------------------------------|
| 1. Marie-Pier Paradis | → Déjà fait par Patrick Legoupil  |
| 2. Julien Roux        | → Déjà fait par Julie Gagnon      |
| 3. Sarah Émily April  | → Déjà fait par Patrick Legoupil  |
| 4. Lysanne Gagnon     | → Déjà fait par Patrick Legoupil  |
| 5. Julie Gasseau      | → Sera fait par Michel Hounzell   |
| 6. Lionel Crettaiz    | → Déjà fait par Isabelle Lévesque |
| 7. Joanie Brisson     | → Sera fait par Nancy Bourgoin    |
| 8. Catherine Derval   | → Sera fait par Nancy Bourgoin    |
| 9. Sany Maltais       | → Sera fait par Isabelle Lévesque |
| 10. Véronique Garon   | → Sera fait par Michèle Soucy     |
| 11. Christine Bossé   | → Sera fait par Michèle Soucy     |
| 12. Isabelle Goudreau | → Sera fait par Patrick Legoupil  |

13. Lyne Cloutier → Sera fait par Michèle Soucy  
14. Pierre-Luc Déry → Sera fait par Patrick Legoupil

**11.4 : PLG – discussions en cours :** Statu quo, en attente d'une prochaine rencontre. Il reste les politiques de congés sociaux et de compensation du temps supplémentaire à faire adopter par le conseil d'administration du CISSSBSL ainsi qu'un document complémentaire couvrant les heures effectuées hors des heures normales de travail pour les gestionnaires n'étant pas de garde et dans une situation n'étant pas définie comme mesure exceptionnelle. François Dubé relancera la DRHCAJ à ce sujet.

**11.5 : Structure du CE – poste de trésorier (décision) :** Patrick Legoupil se questionne à savoir si Michel Hounzell, à titre de retraité, peut occuper le siège de trésorier sur le comité exécutif. Michel mentionne être retraité depuis avril 2019 et qu'il n'a pas encore reçu d'informations à l'effet qu'il payait des cotisations à titre de membre retraité. Des validations seront effectuées au niveau du siège social.

## **12. Colloque du 27 septembre 2019 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup**

- **Comité d'organisation – avancement :** Le comité est en place et des rencontres ont débuté depuis janvier 2019. À ce jour, nous avons eu huit (8) rencontres dont une (1) rencontre en présentiel (31 janvier 2019) et sept (7) rencontres téléphoniques (28 février, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> mai, 3 juin, 27 juin, 14 août et 5 septembre). Le tout est animé et dirigé par Marie-Andrée Aubertin du siège social.

Concernant les cadeaux à remettre aux membres du CA, il est déterminé que ce sera l'ensemble à 75\$ taxes incluses du Domaine Acer comprenant de la boisson alcoolisée ainsi que des friandises. Nous décidons qu'en plus des membres du CA, nous remettrons également cet ensemble cadeau aux membres du siège social qui ont travaillé avec nous pour la tenue du colloque. Nous allons donc commander 22 ensembles-cadeaux (18 membres du CA + 4 membres du siège social).

**13. Varia :** Aucun point

## **14. Mise à jour des coordonnées des membres du CE AGESSS Bas-Saint-Laurent**

Point statutaire. S'il y a des changements de coordonnées, vous devez en aviser le secrétaire afin que le document soit mis à jour et qu'il soit réacheminé à tous les membres.

### **15. Préparation du 5 à 7**

Les coûts pour le 5 à 7 de ce soir sont évalués à 424,17\$ (taxes et pourboire inclus) qui inclut 1 consommation/personne, des bouchées et du café.

**2019-09-05-04** Il est proposé par Michèle Soucy et secondé par Patrick Legoupil d'adopter un budget de 424,17\$ incluant taxes et pourboire pour les coûts du 5 à 7. Adopté.

### **16. Date et lieu de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu sous forme de conférence téléphonique le lundi 28 octobre 2019.

### **17. Levée de l'assemblée**

**2019-09-05-05** Il est proposé par Isabelle Lévesque et secondé par Marie-Claude Gagnon de lever l'assemblée à 16h37. Adopté.

PI/2019-09-05